Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212202329-20251215-202543-DE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLOURHAN

Séance du 15 décembre 2025

Date de la convocation : 9 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq le quinze décembre à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Plourhan, légalement convoqué, s'est assemblé à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de M. Loïc RAOULT, Maire ;

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Loïc RAOULT, Laurent GUEGAN, Charlotte QUENARD, André CORBEL, ~~Marie-Annick GUERNION-BATARD~~, Béatrice DUROSE, Jean-Yves LE JEUNE, Jacqueline BODIN-GAUTHO, Sylvie ROUSSEAU, Didier GUILLAUME, Gilles DUQUENOY, Laurent BERTIN, Pascale COTTEN, Hervé LE SOUDER, Geneviève GOUJON, ~~Nolwenn GUYONNET~~, ~~Elodie JOUAN~~, Benjamin LUCO, Emmanuel FLEURY.
Valérie LABROSSE, DGS.

ABSENTS EXCUSES :
Marie-Annick GUERNION BATARD qui a donné procuration à Didier GUILLAUME
Nolwenn GUYONNET
Elodie JOUAN

Laurent GUÉGAN a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice	**:**	**19**
Nombre de présents	**:**	**16**
Nombre de votants	**:**	**17**

2025/43 Tarifs 2026

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer pour 2026 l'ensemble des tarifs communaux. Ces tarifs varient en fonction de l'indice des prix à la consommation et des prix des loyers pour les interventions des services techniques.
Indice des prix à la consommation (ensemble ménages hors tabac) 119.89 en octobre 2025 soit +0.89% d'augmentation par rapport à l'IPC de 2024
Indice moyen des loyers : 145.77 3ème Trimestre 2025 soit + 0.87%.

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212202329-20251215-202543-DE

TARIFS 2026		Vote du Conseil Municipal	
Photocopie/impression	recto A4	0,50	
	recto verso A4	0,55	
	recto A3	0,70	
	recto verso A3	0,80	
Extraits cadastraux		0,70	
Droit de place	camions bricolage	26,45	
	commerçant place de la victoire (par passage)	7,20	
	commerçant place de la victoire (par mois)	13,20	
Location matériel *(pour les privés communaux / gratuité pour les associations)*	1 tente de réception	42,05	
	2 tentes de réception	69,75	
	3 tentes de réception	113,05	
	4 tentes de réception	139,50	
	buvette	42,05	
	caution / tente de réception	153,85	
	tables	7,50	
	chaises	0,35	
	livraison	51,40	
busage + empierrement	diamètre 300 le ml	46,35	
	diamètre 250 le ml	34,80	
	regard béton	69,50	
	regard tôle	98,45	
	regard grille fonte	185,35	
columbarium	caveautin 10 ans	149,10	
	caveautin 20 ans	248,55	
	caveautin 30 ans	312,90	
	Fourniture caveautin	167,45	
	colonnes 10 ans	458,55	
	colonnes 20 ans	728,55	
	colonnes 30 ans	935,30	
concessions cimetière	15 ans	149,10	
	30 ans	212,45	
	50 ans	311,75	
Salle des Fêtes		1er jour	2ème jour
	communaux	320,00	140,00
	extérieurs	620,00	275,00
	Mise à disposition de la salle dès le vendredi 17h	174,60	
	réveillon Noël (pas de location Nouvel An)	786,05	
	associations de Plourhan au-delà de la gratuité (pour le week-end)	260,10	
	chauffage hivernal (du 15 octobre au 15 avril)	33,80	
	caution (Salle des Fêtes et salle annexe)	1 000,00	
	caution ménage (particuliers et associations)	76,25	
	caution ménage si l'ensemble de la salle est louée	106,00	
	percolateur	16,90	
	Boulodrome en plus de la salle des fêtes *(le week end)*	132,85	
	Salle annexe en plus de la salle des fêtes	121,65	
	Salle annexe (avec petite cuisine) louée seule uniquement aux Plourhannais et réservation 1 trimestre d'avance glissant	180,30	
	Réveillon Noël Salle annexe (Plourhannais) pas de location Nouvel An	360,50	
	salle annexe : collation obsèques + occupation à des fins lucratives	63,10	
	Salle Polyvalente : obsèques civiles	151,35	
	Location vidéoprojecteur (sauf association) écran gratuit	56,30	
	Location salles d'associations (à des fins lucratives)	10,15	

Après en avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL,
xxxxxxxxxxxxxx
ADOPTE les tarifs 2026.

Pour extrait conforme au registre.

Le Maire,

Loïc RAOULT